



Féchy, le 27.11.2023

CONSEIL GÉNÉRAL  
FÉCHY

RAPPORT  
DE LA COMMISSION AD HOC  
AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL N° 4/2023  
RELATIF À une demande de crédit pour l'installation de panneaux solaires  
photovoltaïques sur les bâtiments du collège de la Pra.

Au Conseil Général de Féchy,  
Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,


La Commission Ad Hoc, composée de Monsieur Christian Heye, président et rapporteur, Madame Vanessa Guidi et Monsieur Samir Lahzami, membres, s'est réunie le 22.11.2023 à 19h30 à la salle de la Municipalité, afin d'étudier ce préavis.

Monsieur Andreas MEYER, Syndic et Madame Françoise DUPUIS, Municipale, étaient présents lors de notre réunion. Les membres de la Commission les remercient pour les explications et les réponses apportées aux questions.

Sans être spécialistes en matière d'installations solaires, nous pouvons résumer nos réflexions ainsi :

- L'installation de panneaux solaires sur les toitures des bâtiments du collège de la Pra fait indiscutablement sens dans le contexte énergétique actuel.
- L'estimation des coûts des travaux et des frais d'exploitation, réalisée par le bureau Betelec, nous apparaît raisonnable. De même pour l'estimation du rendement en terme d'énergie économisée et revendue, qui devrait conduire à un autofinancement du projet.
- Le moment pour prendre une décision sur ce crédit est bien choisi, puisqu'il permet de profiter des échaffaudages et des engins de levage en place pour réduire les coûts d'installation.

En conclusion, et au vu de ce qui précède, la commission Ad Hoc recommande à l'unanimité au Conseil Général d'accepter le préavis tel que présenté.



Vanessa Guidi



Christian Heye



Samir Lahzami